

## Cahuzac : Primonial REIM acquiert une clinique SSR pour 14 M€



La clinique Le château de Cahuzac © Primonial REIM

**Primonial REIM** annonce l'acquisition, pour le compte de sa SCPI **Primovie**, de la clinique du Château de Cahuzac pour un montant de 14 M€, droits Inclus, auprès d'un investisseur privé. Situé à Cahuzac, l'établissement est spécialisé dans les soins de suite et de réadaptation (SSR).

Rénovée et agrandie en 2001, la clinique dispose de 111 lits répartis sur 3 étages sur une surface totale de 4 500 m<sup>2</sup>. Elle est intégralement louée à **Korian**, locataire et partenaire de Primonial REIM en France, qui s'est réengagé sur ce site dans le cadre d'un bail ferme de 12 ans.

Implanté au coeur d'un parc arboré de 8 ha, l'établissement accueille notamment des patients atteints d'affections du système digestif, métabolique et endocrinien et propose également un suivi des affections liées à l'alimentation. Elle est située à proximité immédiate d'un EHPAD de 70 lits également exploité par Korian, permettant une circulation de patientèle et des synergies entre les deux établissements.

« L'établissement s'intègre dans un territoire à forts besoins puisque la région Occitanie connaît une croissance importante de sa population de personnes âgées (entre, 2010 et 2018, la population des 60-74 ans est passée d'un peu plus de 800 000 à plus d'un million), avance l'acquéreur dans un communiqué. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de Primonial REIM d'investir dans l'immobilier de santé de qualité en France et en Europe, tout en développant des partenariats solides avec des exploitants majeurs sur leur secteur. »

Dans cette opération, Primonial REIM a été conseillé par **Blue Bear Capital**, par l'étude **Allez & Associés Notaires** pour la partie notariale, le cabinet d'avocats **IC Avocats** pour la partie juridique, le cabinet d'avocats **Fidal** pour la partie fiscale et par la société **Theop** pour la partie technique.